



RÉPONSE MANAGÉRIALE

Pays : Burundi.

Programme : Santé – Réadaptation : Programme d'Appui au Développement de la Médecine Physique et de Réadaptation (PAD-MPR)

Périmètre de l'Évaluation : Baccalauréat en kinésithérapie et réadaptation de l'Institut National de Santé Publique (INSP) de Bujumbura

Date de la remise du rapport définitif : Avril 2026.

Date de la rédaction et validation de la réponse managériale : Avril 2026.

Recommandation N°1: Formaliser les instances de **pilotage** de la formation et clarifier les responsabilités académiques et administratives

Réponse(s) : A court terme (avant six mois)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
<p>1.1 Apports FFKR/INSP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un Comité de pilotage de la FFKR/INSP avec composition, mandat, calendrier annuel et modalités de reporting. - Clarifier et formaliser les fonctions suivantes : responsable académique, responsable des stages, secrétariat, responsable par année, référent assurance qualité, référent suivi de la réussite et de l'insertion. - Définir le mandat du responsable des stages incluant le suivi des terrains, les relations avec les tuteurs et la vérification des objectifs pédagogiques des stages. - Adopter des procédures simples et écrites : planification semestrielle, validation des UE, organisation des stages, reporting, suivi des décisions. 	31/12/2026	INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière, Chargé de l'assurance- qualité)		

<p>1.2 Apports APEFE avec son réseau d'experts</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appui à la structuration de la gouvernance académique de la filière à travers notamment l'organisation d'un atelier. 2. Partage des modèles de gouvernance de filière en sciences de la santé. 3. Facilitation d'échanges avec partenaires académiques 4. Appuyer la formalisation d'un dispositif minimal d'assurance qualité propre à la FFKR, articulé avec le service qualité de l'INSP. 	<p>Items 1 à 3 31/12/2026 ----- Item 4 à partir du 1/01/2027</p>	<p>APEFE Burundi, avec l'appui de l'APEFE Belgique (siège)</p>		
<p>Recommandation N°2 : Mettre en place des outils simples de suivi des étudiants et de collecte des données sur la réussite, la satisfaction et l'insertion professionnelle</p>				
<p>Réponse(s) : A court terme (Avant six mois)</p>	<p>Echéance</p>	<p>Responsable(s)</p>	<p>Réactualisation(s)</p>	
			<p>Dates</p>	<p>Etat des lieux</p>
<p>2.1 Apports FFKR/INSP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déployer un fichier/base de suivi des étudiants : admissions, progression, résultats, redoublements, abandons, retards de stage. - Instituer deux enquêtes annuelles : satisfaction étudiante et insertion des diplômés. - Produire un tableau de bord annuel partagé avec l'INSP et les tutelles. - Mettre en place un dispositif d'alerte précoce pour identifier les étudiants en difficulté. - Organiser des réunions semestrielles de suivi pédagogique par année. - Développer des mesures de soutien à la réussite : tutorat entre pairs, entretiens réguliers avec les responsables d'année, appui ciblé aux étudiants en difficulté 	<p>31/12/26</p>	<p>INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière, Chargé de l'assurance-qualité)</p>		

<p>2.2 Apports APEFE avec son réseau d'experts</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appui technique à la mise en place d'un système simple digitalisé de suivi académique et d'insertion professionnelle. 2. Partage d'outils de suivi de cohortes, d'analyse du décrochage et de la réussite. 3. Appui méthodologique à l'analyse annuelle des données pour éclairer la planification de la formation. 	<p>Item 1 31/12/2026 ----- Item 2 et 3 à partir du 1/01/2027</p>	<p>APEFE Burundi, avec l'appui de l'APEFE Belgique (siège)</p>		
<p>Recommandation N°3: Généraliser l'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants.</p>				
Réponse(s) : A court terme (Avant six mois)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
<p>3.1 Apports FFKR/INSP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Généraliser les évaluations anonymes des UE et des stages à chaque semestre. - Standardiser l'évaluation des stages autour de quatre dimensions : conditions d'accueil, qualité de l'encadrement, compétences acquises, difficultés rencontrées. - Mettre en place un retour systématique aux enseignants, tuteurs et responsables de terrains de stage. - Archiver les résultats dans une base de données dédiée à l'assurance qualité. - Mettre à jour régulièrement un plan d'amélioration sur base des résultats. 	<p>31/12/2026</p>	<p>INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière, Chargé de l'assurance-qualité)</p>		
<p>3.2 Apports APEFE avec son réseau d'experts</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Partage d'outils et de bonnes pratiques issus des universités partenaires. 2. Appui méthodologique à la mise en place d'un système structuré d'évaluation des enseignements et des stages. 	<p>Item 1 31/12/2026 ----- Item 2 à partir du 1/01/2027</p>	<p>APEFE Burundi, avec l'appui de l'APEFE Belgique (siège)</p>		

Recommandation N°4 : Consolider la démarche d'assurance qualité par la mise en place d'un conseil de perfectionnement associant l'ensemble des parties prenantes.				
Réponse(s) : A court terme (Avant six mois)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
<p>4.1 Apports FFKR/INSP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un Conseil de perfectionnement / dispositif qualité propre à la FFKR associant INSP, MSP, étudiants, employeurs, sites de stage et, si possible, représentants des usagers/patients. - Définir un plan annuel qualité : indicateurs, calendrier de revue, décisions, responsables et suivi. - Formaliser la boucle d'amélioration continue : collecte, analyse, décisions, suivi. - Exploiter conjointement les données issues des évaluations des UE, stages, réussite et insertion 	31/12/26	INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière, Chargé de l'assurance-qualité)		
<p>4.2 Apports APEFE avec son réseau d'experts</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer la définition du mandat et fonctionnement à travers notamment l'organisation d'un atelier réunissant les parties prenantes externes. 2. Faciliter le dialogue et l'implication entre INSP, MSP, employeurs, organisations professionnelles et partenaires académiques. 3. Appuyer l'intégration des données de suivi dans les processus décisionnels. 4. Mobiliser de l'expertise académique internationale sur les pratiques de gouvernance participative et d'amélioration continue. 5. Encourager l'alignement aux standards qualité internationaux 	<p>Item 1 31/12/2026 ----- Item 2 à 5 à partir du 1/01/2027</p>	APEFE Burundi, avec l'appui de l'APEFE Belgique (siège)		

Recommandation N 5 : Transformer le rapport de stage existant en un travail de qualité, permettant aux étudiants de développer les compétences acquises et la recherche				
Réponse(s) : A court terme (Avant six mois)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
<p>5.1 Apports FFKR/INSP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repenser le rapport de stage en travail de qualité combinant étude de cas ou mini-projet, analyse réflexive et raisonnement clinique. - Intégrer explicitement la recherche bibliographique, l'Evidence Based Practice, l'éthique et l'intégrité scientifiques. - Mettre en place un dispositif formalisé d'encadrement du stage et du rapport : enseignant référent, calendrier de rencontres, validation progressive des étapes. - Adopter une grille d'évaluation commune et former les encadrants à son utilisation. - Relier ce travail à une initiation structurée à la recherche appliquée, en lien avec la Direction de la recherche de l'INSP, le TechnoRehabLab et le CNRKR. 	31/12/2026	INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière, Chargé de l'assurance- qualité) ----- En collaboration avec le CNRKR		
<p>5.2 Apports APEFE avec son réseau d'experts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la formation des encadrants à la grille d'évaluation et à l'accompagnement des étudiants. - Mobiliser de l'expertise académique pour soutenir l'initiation à la recherche appliquée. - Appuyer la structuration d'un premier noyau de recherche appliquée en réadaptation doctorat, mentorat, travaux de recherche, mobilité, équipement). 	A partir du 1 ^{er} janvier 2027	APEFE Burundi, avec l'appui de l'APEFE Belgique (siège)		
Recommandation N°6 : Renforcer les partenariats institutionnels avec les structures de santé, les employeurs et les universités nationales et internationales				

Réponse(s) A Moyen terme (2ans)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
<p>6.1 Apports FFKR/INSP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographier les partenaires prioritaires : structures de santé, employeurs, CNRKR, ONG, secteur privé, universités. - Signer ou actualiser des conventions de stage et de coopération. - Veiller à ce que les conventions précisent les objectifs pédagogiques, les modalités d'encadrement, les personnes de contact et les modalités d'évaluation. - Construire au moins deux partenariats universitaires structurés pour co-enseignement, encadrement d'étudiants, recherche appliquée et formation continue. - Associer les employeurs et sites de stage aux réflexions sur le curriculum et la formation continue 	30/06/2027	INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière, Chargé de l'assurance-qualité)		
<p>6.2 Apport APEFE avec son réseau d'experts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'élaboration et la mise en oeuvre les partenariats internationaux (universités belges et européennes, ARES, VLIR, fédérations de professionnels, et autres) 	30/06/2027	APEFE Burundi, avec l'appui de l'APEFE Belgique (siège)		
<p>Recommandation N°7 : Déployer pleinement une approche par compétences intégrant des référentiels, des portfolios et une articulation progressive entre enseignements et stages.</p>				
Réponse(s) A Moyen terme(2ans)	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux

<p>7.1 Apports FFKR/INSP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le référentiel de compétences et l’alignement UE–compétences–stages. - Structurer les stages autour des compétences à acquérir, avec progression explicite par année. - Déployer un portfolio de compétences comme outil de suivi de progression et de validation des acquis. - Organiser des temps d’échange périodiques entre étudiants, tuteurs de stage et responsables de formation. - Former l’équipe pédagogique à l’approche par compétences et harmoniser les outils d’évaluation. 	31/12/2028	INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière, Chargé de l’assurance- qualité)		
<p>7.2 Apport APEFE avec son réseau d’experts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer techniquement à l’ingénierie pédagogique (référentiel, matrices UE-compétences, grilles d’évaluation, portfolio,...). - Appuyer la formation des enseignants et tuteurs à l’APC et la supervision de la mise en œuvre. - Soutenir une phase pilote suivie d’une généralisation progressive. - Appuyer l’alignement aux standards internationaux . 	31/12/2028	APEFE Burundi, avec l’appui de l’APEFE Belgique (siège)		
Recommandation N°8 : Renforcer les équipements numériques et l’accès aux ressources documentaires et scientifiques				
Réponse(s) A Moyen terme(2ans)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
<p>8.1 Apports FFKR/INSP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la connectivité internet et Wi-Fi dans l’ensemble du bâtiment de la FFKR. - Garantir l’accès effectif des étudiants et enseignants à une plateforme pédagogique telle que Moodle. 	31/12/2027	INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière, Chargé de l’assurance- qualité) + services technique IT		

<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'équipement numérique minimum : ordinateurs, vidéoprojecteurs, imprimantes, scanner. - Mettre en place un plan de maintenance et un budget récurrent. - Organiser des formations à la recherche documentaire et aux méthodes de revue de littérature. 		de l'INSP		
8.2 Apport APEFE avec son réseau d'experts <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer un équipement numérique minimum . - Appuyer la mise en place d'un environnement numérique d'apprentissage et de partage scientifique. - Faciliter l'accès à des ressources scientifiques 	31/12/2027	APEFE Burundi, avec l'appui de l'APEFE Belgique (siège)		
Recommandation N°9 : Construire et planifier une offre de formation continue à destination des employeurs et professionnels du pays				
Réponse(s) A Moyen terme(2ans)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
9.1 Apports FFKR/INSP <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un catalogue de modules courts certifiants, de préférence d'une à deux journées. - Donner priorité à la pratique clinique, à l'encadrement de stage et aux besoins identifiés des employeurs et tuteurs. - Définir un modèle économique réaliste : cofinancement des employeurs, frais d'inscription, calendrier annuel. - Inclure explicitement les tuteurs de stage parmi les publics prioritaires. 	30/06/2028	INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière, Chargé de l'assurance-qualité)		
9.2 Apport APEFE avec son réseau d'experts	30/06/2028	APEFE Burundi, avec l'appui de l'APEFE		

<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer l'analyse des besoins auprès du MSP, des hôpitaux, des fédérations, du privé, des ONG, des employeurs et des terrains de stage. - Soutenir la co-conception de modules de formation continue hybrides, sessions pilotes, mécanisme d'accréditation/attestation et suivi qualité, avec les partenaires académiques - Appuyer la co-construction d'un plan annuel ou pluriannuel de formation continue avec les partenaires académiques. - Appuyer la structuration progressive d'un dispositif durable de formation continue en réadaptation. 		Belgique (siège)		
Recommandation N° 10 : Augmenter durablement le nombre d'enseignants titulaires disponibles et mettre en œuvre des dispositifs de fidélisation				
Réponse(s) : A Long terme (2027-2031)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
10.1 Apports FFKR/INSP <ul style="list-style-type: none"> - Plaider pour la création ou le financement de postes titulaires supplémentaires et un plan de relève. - Mettre en œuvre des mesures de fidélisation : charge de travail, primes, perspectives de carrière, reconnaissance des responsabilités pédagogiques. - Accompagner le retour des enseignants en formation par un plan d'insertion, de mentoring et de planification des cours. - Mobiliser davantage de kinésithérapeutes en exercice expérimentés pour certains enseignements pratiques, en particulier de première année.. 	31/12/2030	INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière chargé de l'assurance - qualité) en collaboration avec le MSP et le MINFIN		
10.2 Apport APEFE avec son réseau d'experts <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer à la formation (bourses de master et doctorat) pour renforcer le vivier d'enseignants éligibles. 		APEFE Burundi, avec l'appui de l'APEFE Belgique (siège)		

<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la mobilités académiques - Appuyer un plan de fidélisation réaliste. - Soutenir des parcours de renforcement académique par tutorat/mentorat entre formateurs du Burundi et formateurs de Belgique et d'Europe - Appuyer le développement d'un réseau académique international en réadaptation autour de la FFKR/INSP. 	31/12/2030			
Recommandation N° 11 : Structurer un observatoire de l'insertion professionnelle des diplômés				
Réponse(s) : A Long terme (2027-2031)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
11.1 Apports FFKR/INSP <ul style="list-style-type: none"> - Construire une base de données des diplômés : contacts, emploi, lieu de travail, secteur d'activité. - Définir un protocole de suivi des diplômés à 6 mois et 12 mois. - Produire un rapport annuel d'insertion : taux d'emploi, secteurs, compétences manquantes, besoins émergents. - Utiliser les résultats pour ajuster la formation initiale, le curriculum et le plan de formation continue. 	31/12/2028	INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière, Chargé de l'assurance-qualité)		
11.2 Apports APEFE avec son réseau d'experts <ul style="list-style-type: none"> - apporter un appui méthodologique à la construction-structuration de la base de données et à l'exploitation des données produites 	31/12/2028	APEFE Burundi, avec l'appui de l'APEFE Belgique (siège)		
Recommandation N° 12 : Ouvrir un master spécialisé dans la discipline				
Réponse(s) : A Long terme (2027-2031)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux

<p>12.1 Apports FFKR/INSP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Considérer l'ouverture du master comme une trajectoire progressive, conditionnée par le renforcement préalable du corps enseignant, de l'adossement à la recherche et des partenariats académiques. - Lancer une étude de faisabilité : besoins, marché, coûts, ressources humaines, capacités institutionnelles et scénarios. - Co-construire le curriculum avec les universités partenaires, en explorant des modalités hybrides et progressives. - Préparer l'accréditation et une feuille de route d'ouverture graduelle. - Ne pas présenter le master comme une réponse immédiate au déficit actuel d'encadrement de la formation initiale 	<p>31/12/2031</p>	<p>INSP (DG, DSA, Coordonnateur filière, Chargé de l'assurance- qualité)</p>		
<p>12.2 Apports APEFE avec son réseau d'experts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la montée en capacité des enseignants - Financer une étude de faisabilité et une feuille de route- pour un éventuel appui après 2031 	<p>31/12/2031</p>	<p>APEFE Burundi, avec l'appui de l'APEFE Belgique (siège)</p>		